

cette Lettre, pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le Grand Maître ou le Maître des ceremonies vous dira de ma part; je lui ordonne d'y convier mes Cours, & ceux qui ont accoutumé d'assister à de pareilles ceremonies. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Fontainebleau le onzième Septembre 1712. *Signé*, LOUIS, & plus bas, PHELIPEAUX.

II. De pareilles Lettres furent envoyées à tous les Prelats du Royaume, sur lesquelles ils firent des Mandemens pour ordonner de semblables actions de graces dans toutes les Eglises de leur Diocese: voici celui de Mr. l'Evêque de Toul, où l'on voit regner la pieté, l'esprit, & l'éloquence qui lui sont si naturelles.

*Mandement de Mr. de Toul pour le Te Deum de Deuay.*

FRANÇOIS par la grace de Dieu & du saint Siege Apostolique, Evêque Comte de Toul, Prince du St. Empire, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat. Au Clergé Seculier & Regulier, & aux peuples de la patrie de nôtre Diocese qui est en France, Salut & Benediction en nôtre Seigneur.

Dieu confondit autrefois le Roi des Assyriens, qui ne s'appuyoit que sur des murailles & des Forteresses, & se regardoit au milieu d'une Armée nombreuse & redoutable, comme étant invincible. Toutes ces vaines idées de sa puissance & de sa grandeur s'évanouirent bientôt devant le Seigneur; puis qu'après avoir servi seulement d'instrument à